

MIEUX COMPRENDRE LA PAUVRETÉ POUR MIEUX LA VAINCRE...

La pauvreté n'épargne pas notre pays puisqu'elle touche un million et demi de personnes. Mais que signifie au juste être pauvre ? Depuis quelques années, des chercheurs s'interrogent : la définition qui en est le plus souvent donnée n'est-elle pas réductrice de la réalité et de sa complexité ?

Philippe Defeyt, en tant qu'économiste et surtout en tant que président de CPAS se pose également la question, lui qui est confronté quotidiennement à cette situation. Il a partagé ses réflexions et son expérience avec les femmes de l'ACRF au moment où celles-ci entamaient une réflexion sur les différents visages de la pauvreté en milieu rural (1).

Etre pauvre, ce n'est pas seulement manquer d'argent...

En décembre 2000, le Conseil européen de Laeken décide de donner la même définition de la pauvreté dans tous les pays européens. Est déclarée pauvre la personne gagnant moins de 60 % du revenu médian national. En Belgique, cela signifie pour une personne seule moins de 973 €/mois et pour un couple avec deux jeunes enfants moins de 2.044 €/mois. La plupart des minima sociaux sont inférieurs au seuil de pauvreté.

Cela donne-t-il une idée réelle de la pauvreté ? Pas sûr, selon l'économiste ! Germaine est veuve, elle a 65 ans et dispose d'une allocation de handicapée de 1.100 €. Elle n'est donc pas considérée comme pauvre, pourtant, pendant des années, elle n'a pas eu de logement et n'a pas pu voir ses enfants et ses petits-enfants : manifestations de précarité affective, culturelle et autres. Victor et Francine et Léon et Solange sont deux couples de pensionnés qui disposent de petits revenus. Tous les deux sont précarisés mais l'un possède sa maison, l'autre pas. Peut-on affirmer qu'ils vivent le même degré de précarité ?

Etablir un budget standard...

Dans une récente étude, Philippe Defeyt et Anne-Catherine Guio reviennent sur les limites de l'indicateur monétaire et commentent deux voies nouvelles explorées par des chercheurs, des ONG et une série d'autres organismes (2).

Ainsi l'établissement d'un budget standard ou minibudget. Que nécessite une personne pour vivre décemment tenant compte de la nourriture, du logement mais aussi de la mobilité, la culture, les frais

médicaux, les dépenses scolaires, etc. ? Les travaux menés en Belgique dans cette optique donnent lieu à un certain nombre de constatations.

Dans la grande majorité des cas, les ménages qui doivent se contenter des allocations sociales minimales n'ont pas assez pour vivre dignement ; c'est le logement qui pèse le plus lourdement sur les petits budgets et introduit de grandes différences entre les personnes.

Les clés utilisées pour comparer les ménages diffèrent de celles qu'emploie l'Europe pour établir la norme de pauvreté. Des frais comme ceux liés à la garde alternée des enfants quand le couple se sépare peuvent augmenter considérablement le budget. Enfin, les besoins varient d'une situation à l'autre en termes de santé, d'âge des enfants, de logement, etc.

Les économistes en tirent une série de conclusions. Les minima sociaux sont insuffisants pour vivre. La notion isolé(e)/couple varie dans les différentes législations sociales avec parfois des incohérences. Les risques socio-économiques liés à la séparation ne sont quasiment jamais pris en compte dans les mécanismes de protection sociale. Enfin, les besoins variant d'un cas à l'autre, il faudrait par conséquent que le revenu d'intégration (et les autres minima sociaux) soit adapté au cas par cas, ce qui est contraire à notre tradition sociale.

Chercher le manque...

Une autre approche de la pauvreté consiste à chercher ce dont sont privées les personnes précarisées, en prenant en compte également les facteurs immatériels. En travaillant sur une pauvreté subjective, on prend conscience que certaines personnes, considérées comme pauvres selon l'indicateur européen, ne se ressentent pas comme telles. Ainsi Simonne, une dame âgée, qui dispose d'une petite pension mais qui a une certaine vision de la vie et des valeurs différentes en termes de consommation de celles des générations plus jeunes. Luc et Marthe, par contre, s'ils ne font pas partie de ceux que l'on considère comme pauvres, vivent de nombreuses difficultés et craignent sans cesse pour leur emploi (3).

Cette vision apporte de nouveaux éléments sur le vécu. « Il serait temps d'approfondir les mécanismes à l'œuvre en matière d'inégalités socio-culturelles, inégalités scandaleusement peu 'travaillées' en Belgique », relèvent les économistes (2).

Ouvrir la perspective pour mieux agir....

Selon que l'on prend tel indicateur ou tel autre, la vision de la pauvreté change. Pour Philippe Defeyt et Anne-Marie Guio, on ne peut plus se contenter aujourd'hui du seul indicateur de pauvreté monétaire ni mettre tous les pauvres dans une même catégorie. En cela, ils se distancient de l'approche européenne.

Il est indispensable, selon eux, de mieux cerner les publics et les différentes difficultés qu'ils rencontrent. Indispensable également de mieux connaître les réalités socio-économiques et de travailler en termes de besoins en envisageant non seulement les revenus mais également les aides reçues. Et d'insister spécialement sur la nécessité de s'intéresser aux inégalités en matière d'accès aux richesses immatérielles.

Les pouvoirs politiques devraient se laisser interpeller par de telles réflexions s'ils veulent s'attaquer durablement au problème de la pauvreté comme ils l'ont réaffirmé à l'occasion de l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en 2010.

Repenser, comme les y invitent les chercheurs, les diverses aides pour qu'elles puissent bénéficier à ceux qui en ont le plus besoin et soutenir partout en Belgique, à l'exemple de ce qui se fait déjà en Flandre, ceux qui ont droit à un logement social sans y avoir accès par manque de places.

Prendre le mal à la racine en s'occupant très tôt des enfants en difficulté pour qu'ils puissent bénéficier d'un enseignement de qualité apparaît aussi comme une urgence. « Qui pense encore qu'améliorer la situation matérielle des ménages en grande difficulté va -comme par miracle- les inciter à la prévention en matière de soins dentaires (pourtant souvent gratuite) ou augmenter la réussite de leurs enfants dans l'enseignement ? Les inégalités culturelles n'ont pas comme moteur premier les inégalités de revenus » (2).

Mieux répartir les richesses reste un impératif...

Même si, comme le démontrent bien les chercheurs, la pauvreté n'est pas seulement une question d'argent, il n'en reste pas moins vrai qu'une meilleure répartition des richesses est indispensable en Belgique, en Europe et dans le reste du monde. Une richesse de plus en plus scandaleuse côtoie une pauvreté qui fait tache d'huile, touchant de plus en plus de citoyens et de travailleurs y compris en Europe.

Le débat sur l'aide alimentaire européenne est là pour le rappeler : pas moins de 43 millions d'Européens sont menacés de pauvreté alimentaire et 13 millions reçoivent de la nourriture grâce au programme d'aide alimentaire européen. En Belgique, il fournit aux banques alimentaires presque la moitié de leur approvisionnement. A peine clôturée l'Année européenne de lutte contre la pauvreté, on apprenait que l'Europe envisageait de réduire drastiquement cette aide.

En tant que citoyens européens, nous sommes en droit d'attendre de l'Europe autre chose que l'organisation d'une grand messe sur la pauvreté. Le projet européen est basé sur le principe de solidarité et il n'est pas acceptable qu'une aide qui a fait ses preuves se voit réduite comme une peau de chagrin. Aussi longtemps que ceux qui nous dirigent ne s'arrêteront pas sur les mécanismes qui produisent les pauvretés pour les changer, de telles aides seront indispensables. De même les différents revenus de remplacement. L'Europe ne devrait-elle pas jouer là aussi la solidarité en rappelant à l'ordre les Etats et en leur imposant des minima permettant à ceux qui doivent en vivre de le faire dans la dignité ?

Anne Vanhese, journaliste à l'ACRF - Plein Soleil

- (1) Intervention de Philippe Defeyt aux journées d'étude ACRF 2010.
- (2) Philippe Defeyt et Anne-Catherine Guio, Pauvreté : une définition limitée, une politique à revoir, IDD, mars 2010.
- (3) Justine Fourneaux, Vieillir au féminin en milieu rural. Conditions de vie des femmes de 75 ans et plus, Etude ACRF, Série Milieu rural, 2011.

**L'ACRF souhaite que les informations qu'elle publie
soient diffusées et reproduites ;
n'oubliez pas dans ce cas de mentionner la source.**



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES